UNIVERSITÉ KASDI MERBAH OUARGLA
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Lettres et Langue Française

Mémoire

Pour l'obtention du diplôme de
Master de Français
Spécialité : sciences du langage

Présenté par

Mlle HAMADA Ibtissam

Titre

Les marques modales dans les dissertations des étudiants de 3ème année licence du département de lettres et de langue française promotion 2017/2018

Dirigé par : Mlle HENKA Nadjah

Soutenu publiquement
Le : 27/05/2018

Devant le jury :

Mme NASROUCHE Sabrina	Président UKM Ouargla
Mlle HENKA Nadjah	Encadreur/rapporteur UKM Ouargla
Dr. BOUARI Halima	Examinateur UKM Ouargla

Année universitaire : 2017/2018

Dédicace

Aux deux êtres les plus chères dans le monde, mes parents

Que Dieu me vous garde

à mes adorables frères et sœurs

Mes soutiens dans cette vie

« CHaraf, Mouslim,Abd Almoumen, Seif Eldin, Linda, Radia, Souheila, Assil »

à mes nièces

« Zaydoo, Tasnimoo, Linona, Rahoofa »

à mes familles HAMADA et GHERISSI

à mon futur mari Baha

à toutes mes amies qui m'apportent du bonheur

De faire partie de ma vie

A vous…Je dédie ce travail

Ibtissam HAMADA

Remerciements

Ma réussite ne dépend que d'Allah, qui m'a donné la force et le courage pour poursuivre mes études

Je tiens, tout d'abord, à remercier Mlle HENKA Nadjah, ma directrice de mémoire, pour m'avoir encadré tout au long du présent travail, pour ses précieux conseils et ses critiques constructives. Ma sincère reconnaissance est adressée à elle.

Je tiens à remercier également les membres de jury pour avoir accepté de lire et d'évaluer ce mémoire.

Un immense merci à tous les enseignants de notre département notamment ceux qui m'ont aidée dans ce travail de recherche .

Je n'oublié pas les étudiants de 3ème année licence du département du français de l'université Kasdi Merbah Ouargla promotion 2017/2018.

Table des matières

Introduction 8

CHAPITRE I : La subjectivité: un processus énonciatif

I-1-La théorie de l'énonciation 11

I-1-1 L'énoncé et ses diverses oppositions 12

I-1-1-1 Enoncé/ énonciation 12

I-1-1-2 Enoncé/ phrase 12

I-1-1-3 Enoncé/ texte 13

I-2 L'énonciateur 14

I-3 La subjectivité en linguistique 14

I-4 Les différents marqueurs linguistiques de la subjectivité 15

I-4-1 Les déictiques 16

I-4-1-1 Les déictiques de personne 17

I-4-1-2 Les déictiques temporels 18

I-4-1-3 Les déictiques spatiaux 18

I-4-2 Les marqueurs modales 18

I-4-3 La modalité et la modalisateur 20

I-4-3-1 Les modalités d'énonciation 21

I-4-3-2 Les modalités d'énoncé 22

I-4-3-2-1 La modalité logique 23

I-4-3-2-2 La modalité affective 24

I-4-3-2-3 La modalité appréciative 25

CHAPITRE II : Présentation et analyse de corpus

II -1- Le choix de l'échantillon 29

II-2 La présentation du corpus 29

II -3 La description de la méthodologie 30

II-4 L'analyse de corpus 30
II-4-1 La présence des déictiques de personne 30
II-4-2 Les modalités d'énoncé 33
II-4-2-1 Modalités épistémiques : 34
II 4-2-2 La modalités déontiques 35
II 4-3 La modalités affectives et appréciatives : 37
II 4-3-1L'adjectifs affectif 37
II 4-3-2 Les adverbes 38
II 4-3-3 Les verbes 38
II 4-3-4 Les noms 39
II-4-3 La modalité d'énonciation (modalité phrastique) 39
II-4-4 La négation 40
Conclusion 42
Références bibliographiques 45
Annexes 50

Introduction

Chaque production langagière est subjective d'une manière ou d'une autre car « *toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les ''mots'' de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des ''choses''* »[1]. Affirme Catherine KERBRAT-ORECCHIONI.

La subjectivité est une propriété essentielle du langage. L'énonciateur se définit par son émergence la plupart du temps dans son énoncé qu'il produit. Elle contient le positionnement du locuteur devant le contenu de son énoncé. En d'autres termes elle représente le lien entre le sujet et la langue.

Par la langue, le sujet énonciateur peut communiquer, exprimer, influencer, attirer l'intention de son énonciataire ou tout simplement il l'utilise pour représenter le monde selon son propre point de vue. Ainsi, il construit une image de soi et il prend une position devant le contenu produit et il s'identifie dans son énoncé à traves plusieurs formes linguistiques qui provoquent son émergence.

À ce propos, cette recherche en sciences du langage s'intitule les marques modales dans les productions écrites des étudiants de 3ème année licence du département de lettres et langue française Université Kasdi Merbah Ouargla promotion 2017/2018 se propose d'étudier les marques récurrentes dans ces productions. Nous nous sommes intéressées à ce sujet car nous avons remarqué la rareté des travaux sur la modalité en tant qu'outil linguistique de la subjectivité.

Par ailleurs, cette recherche tente de répondre à la question principale suivante :

Quelles sont les marques modales auxquelles les étudiants font recours dans leurs dissertations?

Dans l'état actuel de notre travail de recherche et afin de fournir une réponse à l'interrogation posée plus haut, nous postulons que : le recours aux marques de subjectivité (les indicateurs modaux) varie d'un étudiant à un autre.

Lorsqu'on écrit, on cherche à faire partager à un autre des connaissances, des opinions et des représentations relatives à un thème donné. On écrit très souvent pour argumenter et la

[1]Catherine, Kerbrat-Orecchioni, *L'Enonciation: de la subjectivité dans le langage*. 2006, Armand Colin, p.79.

subjectivité est la propriété des arguments basés sur les intentions, les intérêts, les attitudes et les points de vue du producteur.

En vue de répondre à la question posée au préalable, et pour les besoins de ce travail, nous avons sélectionné un corpus de 20 productions écrites réalisées par les étudiants de la 3ème année licence Université Kasdi Merbah Ouargla promotion 2017/2018. De ce fait, nous avons proposés aux étudiants un exercice à visée argumentative .

Le choix porté sur ces étudiants n'est pas gratuit vu que le profil de sortie d'un étudiant stipule qu'à la fin de la 3ème année, l'étudiant sera capable de produire un énoncé écrit tout en utilisant des marques de subjectivité adéquates. De plus, nous avons choisi notre département et l'année actuelle pour l'accessibilité des données sur lesquelles notre étude sera basée et pour garantir l'actualité des informations.

Dans notre étude, nous examinerons les productions écrites comme une activité énonciative, autrement-dit, nous considérons les écrits comme étant un énoncé produit par l'étudiant rédacteur tout en fixant l'objectif suivant :

- Analyser les productions en identifiant les marques modales les plus récurrentes.

Pour aboutir à notre but, nous adopterons la méthode descriptive analytique afin de déterminer à quel point les étudiants inscrivent les marques de subjectivité dans leurs écrits. De plus, en nous appuyant sur les exemples tirés des copies des étudiants, nous pouvons repérer les marques récurrentes.

Le présent travail sera subdivisé en deux volets : le premier est d'ordre théorique, quant au deuxième est d'ordre pratique.

Nous explorerons dans le premier chapitre qui a pour titre *la subjectivité : un processus énonciatif,* les concepts théoriques autour desquels s'articule notre étude à savoir la théorie de l'énonciation, l'énoncé, pour arriver à la notion de subjectivité, le noyau de notre travail, mettant en œuvre à travers cette notion les principes marques de la mise en scène de l'énonciateur -l'étudiant scripteur- dans son produit.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'analyse de notre corpus qui consiste à repérer les manifestations de la subjectivité, en se centrant sur les indicateurs modaux récurrents dans les productions des étudiants pour valider notre hypothèse.

CHAPITRE I :

La subjectivité : un processus énonciatif

I-1-La théorie de l'énonciation

Historiquement parlant, le terme énonciation est employé depuis le Moyen-âge, avec un sens logique et grammatical. L'énonciation correspondait, à l'origine, à la proposition, au sens logique du terme. À partir du XIXe siècle, tout en gardant ses sens logique et grammatical, l'énonciation a pris un sens très large et un sens linguistique précis[2].

Quand on parle du terme ''énonciation'', on se réfère à BENVINISTE, le père fondateur de cette théorie. Selon ce dernier, l'énonciation est *« la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. »*[3].

Pour MAINGUENEAU cet acte est un évènement unique présenté dans des situations déterminées : *« un acte d'énonciation est un évènement unique, réalisé dans des circonstances unique»*[4].

ORECCHIONI, a fourni aussi de sa part une définition de l'énonciation. Elle la définit comme : *« […] l'ensemble des phénomènes observables lorsque se met en branle, lors d'un acte communicationnel particulier»*[5]

C'est-à-dire que l'énonciation est l'acte langagier, individuel de création et de production de la langue. Cet acte est réalisé par un sujet parlant dans des circonstances bien déterminées. Autrement dit, le processus par lequel un énonciateur produit un énoncé ; celui-ci se présente comme : « *[…] une suite finie de mots d'une langue émise par un ou plusieurs locuteurs »*[6] à un moment donné, dans un lieu donné et à un destinataire (énonciataire) donné.

---

[2] Martin, RIEGEL et al, *Grammaire méthodique du français*. Paris. Puf, p576.
[3] Emil, BENVENIST, *problèmes de linguistique générale*, tome 2. Paris. Gallimard,1974, p80.
[4] Dominique, MAINGUENEAU, *Elément de linguistique pour le texte littéraire*. Paris. Nathan, 1986, p2.
[5] Catherine, KARBRAT-ORCCHIONI, *l'énonciation de la subjectivité dans le langage*.Paris. Armand Colin, 2006, p32.
[6] J.DUBOIS et al. Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage. Paris. Larousse , 2002, p 180.

I-1-1 L'énoncé et ses diverses oppositions

L'énoncé est le produit, oral ou écrit, de cet acte. Cette unité linguistique est définie selon le dictionnaire de critique littéraire comme étant : *« un propos tenu par un locuteur, précédé et suivi d`un silence […] tout énoncé suppose un ancrage pragmatique: il est effet prononcé par un sujet linguistique qui dit «je›› dans un endroit donné, qu`il désigne par «ici››, dans un moment particulier, qu`il désigne par « maintenant››. »*[7]

De ce fait, tout locuteur qui prend la faculté de dire «je ››, dans des circonstances bien mentionnées, il réalise et produit ce qu'on appelle énoncé. Ce dernier est un terme polysémique ne prend sens qu'à l'intérieur de diverses oppositions.

I-1-1-1 Enoncé/ énonciation

En cherchant la définition du terme « énonciation » dans le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, on trouve que le terme désigne l'acte de production et d'utilisation de la langue par un individu dans un contexte bien déterminé ayant pour résultat l'énoncé. Ce dernier est donc l'objet linguistique et le produit de l'acte d'énonciation.[8] Donc l'énonciation c'est l'acte de produire et l'énoncé est le produit.

L'énoncé se définit, par rapport à l'énonciation, comme le résultat et l'indice observable, marquant la présence de l'acte que MAINGUENEAU appelle évènement. «*On l'oppose à énonciation comme le produit à l'acte de production; dans cette perspective, l'énoncé est la trace verbale de cet évènement qu'est l'énonciation*.»[9]

I-1-1-2 Enoncé/ phrase

La deuxième opposition est établie entre l'énoncé et la phrase. Ce qui distingue l'énoncé de la phrase est la forme. Par exemple, dans la langue française, la phrase minimale se constitue au moins d'un sujet et un verbe conjugué. Tandis que l'énoncé

---

[7] Naima, *MALKI, L'énonciation et l'enseignement apprentissage du FLE en Algérie : cas du manuel scolaire de 3ème année scolaire*, université Kasdi-Merbah Ouargla, Mémoire de Master en Sciences du langage et sémiologie de la communication, 2014/2015.

[8] Op.cit, p 180.

[9] Lamia, SMAIL, *La figure de l'auteur entre la subjectivité énonciative et l'objectivité discursive dans les articles scientifique (cas de Synergie Algérie*), Kasdi-Merbah Ouargla, Mémoire de Master en sciences du langage et sémiologie de la communication, 2013/2014.

minimal peut comporte un seul élément ; citant à titre d'exemple : « Bonjour ! » « Allo » ou « Zut »

D'un plus, l'énoncé peut apparaître, tantôt comme une phrase incomplète ou tronquée (« Moi ? jamais ! »), tantôt comme une phrase en quelque sort « sur chargé et bégayante » (« Ma sœur, elle, son concours, c'est pour bientôt ») [10]

I-1-1-3 Enoncé/ texte

MAINGUENEAU a clairement montré dans son ouvrage, *Les termes clés de l'analyse de discours*, que *«l'énoncé est souvent considéré comme un équivalent commode au texte, c'est-à-dire comme une suite verbale qui relève d'un genre de discours déterminé : un bulletin météorologie, un roman, un article de journal, etc. »*[11]

Donc, l'énoncé est la construction verbale lié à un genre de discours, cela veut dire qu'il a à peu près le même sens.

De ce fait, nous considérons dans notre travail de recherche, les dissertations réalisées par les étudiants comme un énoncé et nous analysons sa subjectivité.

Il nous paraît nécessaire d'expliquer brièvement la notion de l'énonciateur dont sa présence, explicite ou implicite, au sien de l'énoncé constitue la subjectivité la notion sur laquelle notre étude se base.

Tout acte de production de la langue se réalise par deux protagonistes, cela veut dire que l`énonciation c'est une relation de partage entre un énonciateur et un énonciataire. C'est l'interaction entre eux.

Comme le signale BENVENISTE dans son ouvrage, *Problèmes de linguistique générale*, l'énonciation ,*« c'est d`abord l`émergence des indices de personne (le rapport je-tu) qui ne se produit que dans et par l`énonciation: le terme je dénotant l`individu qui profère l`énonciation, le terme tu, l`individu qui y est présent comme allocutaire ››*[12] .

[10] Cité in http :www.universalis.fr/encyclopedie/enecé-linguistique/ consulté le 2018/02/06 à 13 :00h.
[11] Dominique, MANGUENEAU, *Les termes clés de l'analyse de discours*. Edition Seuil, 1996, p55.

[12] Email, BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Tome 2.Paris. Gallimard, 1974,p82.

I-2 L'énonciateur

«Le terme de sujet énonçant (ou énonciateur) désigne l'être de parole (ou d'énonciation) qui est construit par l'acte d'énonciation du sujet communiquant, il est donc le sujet qui se trouve dans l'espace interne inscrit dans la mise en discours du dire.»[13]. Affirme Patrick CHARAUDEAU dans son *dictionnaire d'analyse du discours*.

L'énonciateur est donc celui qui s'exprime dans une situation donnée. L'émetteur qui produit un énoncé. Le sujet responsable de l'acte de l'énonciation, dans ce cas, il assume la responsabilité de son énoncé. Le plus souvent, cette notion est utilisée pour désigner l'être linguistique qui prend la faculté de dire « je ». C'est-à-dire un équivalent de locuteur. Dans notre recherche, l'énonciateur c'est l'étudiant rédacteur.

I-3 La subjectivité en linguistique

Les discussions à propos de la subjectivité tiennent son origine dés l'Antiquité et se poursuivent de nos jours. En effet, les premiers travaux son effectués dans le domaine philosophique.

Ce qui concerne le domaine linguistique, le problème de la subjectivité est mis, au XXe siècle, par Émile Benveniste. Selon lui, « *le fondement de la subjectivité est dans l'exercice de la langue et elle se manifeste par (...) la présence du sujet parlant dans son discours* »[14]

Orecchioni affirme que « *toute unité lexicale est, en un sens, subjective, puisque les ''mots'' de la langue ne sont jamais que des symboles substitutifs et interprétatifs des ''choses''* »[15]. En d'autres termes, chaque choix que fait le locuteur d'un mot est le résultat d'une interprétation de ce qu'il perçoit être le sens du mot.

Dans ses propos, BENVENISTE déclare que la subjectivité est :

> *l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or nous tenons que cette « subjectivité », […] n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété*

[13] Lamia, SMAIL,opcit.p33.
[14] Havva, ÖZÇELEBİ, *La subjectivité dans l'enseignement du FLE*, Hacettepe Üniversitesi Eğitim Fakültesi Dergisi 32 [2007] 232-242.
[15]Catherine, Kerbrat-Orecchioni, opcit., p79.

> *fondamentale du langage. Est « ego » qui dit « ego*[16] *». Nous trouvons là le fondement de la subjectivité, qui se détermine par le statut linguistique de la « personne »*[17].

« *La subjectivité est donc la capacité du locuteur à se poser comme sujet* »[18] ajoute BENVENISTE. Selon lui, le langage et la subjectivité sont intimement liés : le langage est ˝la possibilité de la subjectivité ˝[19]. Le langage est donc le lieu et la source ou le sujet énonciateur peut manifester sa subjectivité. Il est l'instrument par lequel le sujet d'énonciation imprime sa marque à l'énoncé.

La subjectivité est la prise en charge de l'énonciateur dans son énoncé ; cela veut dire que, c'est par le processus de l'énonciation que l'énonciateur prend une position au sein de son produit langagier. En effet, ce qui introduit le terme de la subjectivité dans la linguistique contemporaine, c'est l'énonciation[20]. En d'autres termes, à partir l'énonciation selon laquelle le sujet s'inscrit dans son énoncé en produisant la subjectivité.

Parmi les énoncés adressés à un destinataire, on distingue ceux où le locuteur est subjectif et ceux il est objectif. Par définition, le discours subjectif *« [qui est celui] dans lequel l'énonciateur s'avoue explicitement ('je trouve ça moche') ou se pose implicitement (c'est moche) comme la source évaluative de l'assertion »*. Donc nous dirons qu'il y a subjectivité à chaque fois que l'énonciateur ou le locuteur laisse des traces marquant sa présence dans son acte d'énonciation. Alors que le discours objectif *« [...]s'efforce de gommer toute trace de l'existence d'un énonciateur individuel »* (Kerbrat-Orecchioni 2009 : 80). L'énonciateur tend à l'objectivité dés qu'il s'efface son identité et leur trace énonciative.

I-4 Les différents marqueurs linguistiques de la subjectivité

Comme nous l'avons signalé auparavant, la subjectivité est la présence, plus ou moins, de l'énonciateur dans son énoncé. Pour ce faire, il illustre sa personnalité et son attitude envers son énoncé, en utilisant des traces linguistiques sous forme des marques et des indices de sa subjectivité. Ces marques permettant à l'énonciateur de s'inscrire dans l'énoncé comme

---

[16] En linguistique, *ego* désigne le locuteur considéré comme sujet de l'énonciation selon Jean, DUBOIS et al. *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Labrosse, 2002, p172
[17] Email, BENVENISTE, op.cit., p259.
[18] Ibid. p 259.
[19] Ibid. p263.
[20] Havva, ÖZÇELEBİ, *La subjectivité dans l'enseignement du FLE*, Hacettepe Üniversitesi Eğitim Fakültesi Dergisi 32 [2007] 232-242.

étant un locuteur/sujet. Autrement dit, ces marques ont pour fonction d'inscrire dans l'énoncé la subjectivité du locuteur.

Dans cette optique, ORECCHIONI considère que la problématique de l'énonciation réside dans « *la recherche des procédés linguistiques (shifters*[21]*, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) […]* »[22]

L'homme est toujours présent, selon Benveniste, dans la langue et il laisse ses figures à travers divers éléments linguistiques dans l'énoncé qu'il produit.[23]

Les indices de subjectivité ou les marques de subjectivité sont l'ensemble des traces linguistiques que l'on peut rechercher dans un énoncé et qui marquent l'existence d'une subjectivité et aussi l'inscription du sujet dans la structure de la langue. Ces traces révèlent les attitudes et les sentiments de producteur de l'énoncé.

I-4-1 Les déictiques

Tout acte d'énonciation consiste à produire des énoncés. Ces derniers représentent des réalités extralinguistiques. Ces énoncés contiennent des éléments se référant aux circonstances d'énonciation sans lesquelles une interprétation quelconque serait impossible. Ces éléments appelés déictiques et que l'on schématise comme « je (tu), ici, maintenant »[24]

D'après KERBRAT-ORICCHIONI, les déictiques ce sont :

> *les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir:*
>
> *- le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé*
>
> *- la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire.*[25]

De même, le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage considère comme déictiques :

---

[21] Les shifters syn. d'embrayeurs représentent les termes linguistiques qui renvoient aux coordonnées référentielles du moi/ici/maintenant exprimées par les personnels, les termes spatiaux et les temps verbaux
[22] Day, Claudine. *Modalité et modalisation dans la langue*, Paris, Harmattan, 2008.p 50.
[23]Op.cit. Havva ÖZÇELEBİ
[24]Ece Korkut- Irem Onursal, *Pour comprendre et analyser les textes et les discours*, Harmattan, 2009.p19.
[25] Catherine, Kerbrat-Orecchioni, *L'Enonciation: de la subjectivité dans le langage*, 2006, Armand Colin, p41

> *tout élément linguistique qui, dans un énoncé, fait référence à la situation dans laquelle cet énoncé est produit ; au moment de l'énoncé (temps et aspect du verbe) ; au sujet parlant (modalisation) et aux participants à la communication. Ainsi, les démonstratifs, les adverbes de lieu et de temps, les pronoms personnels […]* [26]

L'énonciateur mobilise les déictique pour marquer subjectivement les énoncés. Nous proposons d'exposer les différentes acceptions qui renvoient aux trois paramètres de la situation d'énonciation lesquels: l'énonciateur et l'énonciataire (les déictiques de personne), moment d'énonciation (les déictiques temporels), l'endroit et le lieu de l'énonciation (les déictiques spatiaux).[27]

I-4-1-1 Les déictiques de personne

Ce sont les indices qui renvoient aux participants de l'acte d'énonciation (les pronoms personnels des premières et deuxièmes personnes « je, nous-tu, vous …etc.). Ces marqueurs nous permettent de savoir qui parle et à qui.

Le pronom personnel « je » désigne la première personne de singulier. Selon BENVENISTE ce pronom *« signifie la personne qui énonce la présente instance de discours contenant je »*[28]

Généralement, le pronom personnel « nous » se définit comme étant la première personne du pluriel. MAINGUNEAU constate que « nous » est une forme essentiellement ambigüe car il ne correspond pas seulement à un je pluriel [29]

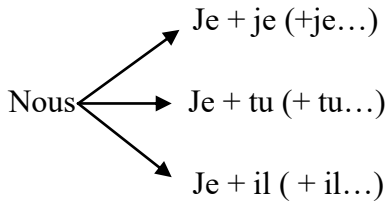

Le pronom personnel « vous » n'est pas un véritable pluriel de « tu »

[26] Jean, DUBOIS et al. *Dictionnaire de linguistique*, paris, Labrosse,2002, p132.
[27] Cité in http://cb-lycee.blog4ever.com/les-deictique, (consulté le 15/02/2018 à 12h00)
[28] Emil, BENVENIST, *problèmes de linguistique générale*, tome 1, paris, Gallimard,1974 p252.

[29] Dominique, MAINGUEAU, *L'énonciation en linguistique Française*. Paris. Hachette livre, 1994. P22

Vous → tu + tu (+tu…)
Vous → tu + il (+il…)

La deuxième personne de singulier « tu » représentant celui à qui un « je » dit « tu » . toujours selon MAINGUNEAU *« c'est l'acte de dire je qui donne le référent de je, de la même manière que c'est l'acte de dire tu à quelqu'un qui fait de lui l'interlocuteur »*[30]

I-4-1-2 Les déictiques temporels

Les indicateurs déictiques qui situent l'énoncé dans le temps de l'énonciation. Les marques indiquant le moment où l'énonciateur parle. Par exemple : (maintenant, hier, demain, en ce moment, avant, dorénavant,…etc.).

I-4-1-3 Les déictiques spatiaux

Ils désignent le lieu où se passe l'énonciation; c'est l'endroit qui entoure le «je». Ces unités relatives au lieu d'énonciation. ils s'agit essentiellement de certains adverbes de lieu (ici, là-bas, derrière…) ; certaines syntagmes nominaux (à gauche, à droite, près de…) ; les démonstratifs (ceci, cela, celui-ci…)…etc.

I-4-2 Les marqueurs modales

La langue offre d'autres moyens pour montrer la prise de position subjective de l'énonciateur. Non seulement par l'emploi des déictiques mais aussi la modalité. Ce phénomène a été exploré depuis Aristote.

Aujourd'hui, elle fait l'objet d'étude de plusieurs domaines par exemple : la philosophie, la logique ainsi que dans le domaine de la linguistique. A partir des années 70, la modalité a été étudiée dans le cadre des travaux sur l'énonciation et la pragmatique.[31]

A la base de la théorie de modalité, ch. BALLY distingue que chaque énoncé comporte en effet un **dictum** et un **modus.** Le dictum désigne le contenu représentatif, « *le*

[30] Ibid. p 21
[31] Isabell Aga Engelsen, Le verbe modal devoir et la modalité déontique dans le discours portant sur le changement climatique, Mémoire de master, Université de Bergen, 2014.p 15.

fait de s'exprimer en mettant un prédicat et un sujet en relation »[32]. Par exemple, un énoncé tel que (il dort) ou bien qui consiste à mettre le sujet (il) en relation avec l'action (dormir) est un dictum. Cet énoncé ne fait que définir objectivement un acte[33]. Quant au modus, c'est l'attitude traduit par un énonciateur envers le contenu de son énoncé ou dictum.[34]Par exemple l'énoncé (j'espère qu'il dormira bien) . Cet énoncé traduit une attitude d'espérance de la part du locuteur, de ce fait, il est considéré comme modus.[35] Donc c'est le modus qui exprime la modalité.

L'inscription des termes modalisants modifie le dictum de l'énoncé et le transforme en modus. Les exemples canoniques suivants sont utilisés par plusieurs linguistes pour montrer la relation et l'écart entre le dictum et le modus :

Ex 01 :

Pierre est venu. [dictum]

Ex 02 :

Pierre est **certainement** venu. [modus]

Ex 03 :

Pierre ***peut*** venir. [modus]

Ex 04 :

Pierre **doit** venir. [modus]

Ex 05 :

Je **crois** que Pierre est venu. [modus].

[32] Ece Korkut-Irem Onursal,op.cit, p23.
[33] Ibid.
[34] Safinaz, BÜYÜKGÜZEL. « *Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur* ». Synergie Turquie n° 4 , Université Hacettepe (Ankara) – 2011. P. 132. Disponible sur : https://gerflint.fr/Base/Turquie4/buyukguzel.pdf
[35] Ece Korkut-Irem Onursa, op.cit, p23.

Dans les cinq exemples présentés ci-dessus, nous avons remarqué que le dictum des énoncés porte essentiellement sur « l'arrivée de Pierre », (Ex 01 : « Pierre est venu »), mais le modus est différent puisque dans chaque énoncé l'énonciateur adopte une position différente par l'emploi de l'adverbe "certainement" et des verbes "pouvoir", "devoir" et "croire". Notons que le dictum est unique tandis que le modus peut varier selon le choix de l'énonciateur.[36]

En effet, la mise en scène de l'énonciateur (locuteur) retrace dans l'énoncé à l'aide des éléments appelés modalités. Meunier affirme que la modalité *«renvoie à des réalités linguistiques très diverses("modes" grammaticaux ; temps ; aspects ; auxiliaires de "modalité" : pouvoir, devoir ; négation ; types de phrase : affirmation, interrogation, ordre ; verbes "modaux" : savoir, vouloir… ; "adverbes modaux: certainement, peut-être, etc.)»*[37]. Autrement dit, les modalités, ce sont les traces linguistiques par lesquelles se manifeste l'attitude de sujet énonciateur.

I-4-3 La modalité et le modalisateur[38] :

Pour préciser la complexité du terme de modalité ; la modalité comme nous avons dit renvoie à des réalités linguistiques très divers (modes grammaticaux ; temps ; aspects ; auxiliaires de « modalités » : savoir, vouloir,… « Adverbes modaux » : certainement, peut-être, etc.).

La première confusion apparaît entre les termes de modalité et de modalisation : La « modalisation » est conçue comme un processus de réaction à l'égard de l'énoncé alors que la « modalité » est conçue comme un résultat qui implique les traces de ce processus, tout comme dans le rapport entre l'énonciation (processus) et l'énoncé (résultat, produit). Autrement dit, la modalisation est un acte alors que la modalité est la composante sémantique ou la marque linguistique de cet acte par laquelle se manifeste l'attitude du sujet énonciateur.

Quant aux modalisateurs, ce sont des marqueurs par lesquels l'énonciateur affiche son attitude face à son énoncé, à son interlocuteur et à la situation d'énonciation. Et ce sont les marqueurs que nous voulons chercher dans les productions écrites des étudiants.

[36] Op.cit . P133.
[37] Ibid. P 134.
[38] Ibid.

D'après Korkut et Onursal, *« Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui révèlent non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé »*[39]

Un marqueur modal ou un modalisateur indique le degré d'engagement de l'énonciateur sur ce qu'il exprime.

Dans une approche énonciative on distingue (selon A. MENIER) deux types de modalité : les **modalités d'énonciation** et **les modalités d'énoncé.**

I-4-3-1 Les modalités d'énonciation

« les modalités d'énonciation caractérisent la forme de communication qui s'établi avec l'interlocuteur »[40]

Les modalités d'énonciation sont attachées avec l'interlocuteur. Dans un acte énonciatif, l'énonciateur s'adresse à son allocutaire en marquant son attitude dans l'énoncé adressé. Les marques d'énonciation sont les marques de lien entre l'énonciation et un autre sujet d'énonciation par lesquelles le producteur de l'énoncé peut interroger, affirmer, ordonner, demander, conseiller…etc. Cela veut dire qu'elles renvoient aux différents types des énoncés : assertif (déclaratif), interrogatif, l'injonction.

I-4-3-1-1 L'assertion

De point de vue de RIEGEL, le type assertif ou déclaratif *« présente la structure de la phrase canonique-groupe nominal groupe verbal »*[41].

4-3-1-2 L'interrogation

Si grâce à ce type de phrase que l'énonciateur (locuteur) peut exprimer une demande ou une question. Une autre fonction de l'interrogation est ajouté par MAINGUENEAU, selon

[39] Ece Korkut- Irem Onursal, *Pour comprendre et analyser les textes et les discours*, Harmattan, 2009.p 27.
[40] PATRIC, Charaudeau et DOMINIQUE, Maingueneau, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.p385.
[41] Safinaz, BÜYÜKGÜZEL. Op.cit. p 136

lui : « *interroger quelqu'un, c'est se placer dans l'alternance de répondre ou de ne pas répondre »*[42]

I-4-3-1-3 L'injonction

Le type injonctif ou impératif sert à agir sur l'interlocuteur (c'est la fonction conative du langage de Jakobson) et aussi changer les comportements de celui-ci. Ce type peut apparaitre à travers plusieurs nuances : ordre strict, conseil, souhait, demande,…etc.[43]

I-4-3-2 Les modalités d'énoncé

Comme leur nom l'indique, cette catégorie s'exerce sur l'énoncé, « *elles revoient au sujet de l'énonciation en marquant son attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé […] elles expriment la manière dont l'énonciateur apprécie le contenu de l'énoncé »*[44]. Ces modalités désignent, en effet, la manière dont l'énonciateur situe la proposition de base par rapport à la vérité, la nécessité ou le jugement d'ordre appréciatif.

Les modalités d'énoncé sont regroupées en trois catégories essentielles lesquelles : **les modalités logiques**, **les modalités affectives** et **les modalités appréciatives**.

I-4-3-2-1 La modalité logique

Selon la conception aristotélicienne on distingue trois types de modalité d'énoncé : **aléthiques**, **épistémiques** et **déontiques.**

- **L'aléthique**

Le terme aléthique dérivé du grec « *aléthéia* » qui signifie « la vérité ». C'est une modalité limité au vrai, au faux et l'indéterminé. Par l'aléthique le locuteur exprime le possible, l'impossible, le nécessaire et le contingent par des marques linguistiques comme :

- les auxiliaires ; à titre d'exemple les verbes : pouvoir, devoir, savoir, falloir, paraître.

[42] Ibid.
[43] Ibid.

[44] MARTIN, Riegel, JEAN, Christophe Pellat & RENE Rioul , *Grammaire méthodique du français*. Paris. Puf, 1994. P 580.

- les semi-auxiliaires, croire, désirer, sembler, paraître, estimer, supposer, reconnaître, confesser, détester…
- les adverbes d'énonciation : probablement, apparemment, vraisemblablement, inévitablement…[45]
- Les structures impersonnelles de modalité sont des structures canoniques Il + est + adjectif + que ou bien C'est / Il est + adjectif par exemple : il est possible que, il est nécessaire, etc.[46]

- **L'épistémique**

La modalité épistémique est liée à l'épistémologie, terme dérivé du grec « épistémè » qui veut dire « connaissance ». La modalité épistémique relève de la connaissance du monde du locuteur.

L'épistémique concerne donc les différents savoirs et les connaissances que le locuteur a sur le monde.

Elle se présente à l'intérieur d'un énoncé à travers divers éléments linguistiques comme : penser, pouvoir, croire, trouver que, il est nécessaire, sûrement, sans aucun doute, il est certain que, nous savons que, il est inévitable que, certainement, bien entendu, indéniablement…etc.[47]

- **Le déontique**

Etymologiquement, le mot déontique vient du mot grec « *ta deonta* »[48] pour signifier « ce qu'il faut ». La modalité déontique

> *Consiste en l'étude formelle d'énoncé comprenant des expressions de la langue qui réfèrent aux notions associées à la permission, à l'interdiction. Les éléments d'un énoncé sont en relation les uns avec les autres à l'aide de quatre opérateurs P, I, O et F correspondant respectivement à Il est Permis de, Il est Interdit de, Il est Obligatoire de et Il est Facultatif.* [49]

[45] Safinaz, BÜYÜKGÜZEL. Op.cit. p137.
[46] Havva ÖZÇELEBİ , *La subjectivité dans l'enseignement du FLE*, Hacettepe Üniversitesi Eğitim Fakültesi Dergisi 32 [2007] 232-242.
[47] Op.cit . P138.
[48] Ibid.
[49] DAY, Claudine. *Modalité et modalisation dans la langue*. Paris. L'Harmattan,2008, p 20.

Les modalités déontique font appel aux notions de la permission, l'interdiction, l'obligation et le facultatif à l'aide des outils linguistiques tel que : devoir, il faut que, forcément, nécessairement, permis, (il est) obligatoire, obligatoirement…etc.

I-4-3-2-2 La modalité affective

On appelle la modalité affective l'ensemble des termes et des marques linguistiques impliquant une réaction émotionnelle (les sentiments, les passions, les affects…etc.) du locuteur d'un énoncé. Par exemple les adjectifs affectifs sont comptés parmi les unités linguistiques subjectives comme le montre l'exemple proposé par Kerbrat-Orecchioni

> *« ''Cette pénible affaire'', '' cette triste réalité'','' la malheureuse Madame B'','' la pauvre femme'' : autant d'expressions qui sont à considérer comme subjectives dans la mesure où elles indiquent que le sujet d'énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé »*[50]

Les éléments qui énoncent cette modalité servant à exprimer la réaction du sujet énonciateur lorsqu'il est en contacte direct avec l'objet qu'il désigne comme : drôle, heureuse, malheureuse…etc.

I-4-3-2-3 La modalité appréciatif

- **Modalité évaluative non-axiologique**

Toujours selon Catherine Kerbrat-Orecchioni, les évaluatifs non-axiologiques comprennent :

> *Tous les adjectifs qui, sans énoncé de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur [], implique une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'il détermine, [] en d'autre terme : l'usage d'un adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objet donnée.* [51]

Nous pouvons compter dans cette catégorie les adjectifs : petit, grand, chaud, loin, court, froid…etc. Aussi d'autre unités linguistiques comme les adverbes : gravement, bizarrement, naturellement…etc. et tous les verbes qui ne portent pas la trace de l'appréciation et du jugement de valeur du locuteur qui les utilise

[50] Catherine, KARBRAT-ORCCHIONI, *l'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Armand Colin, paris, 2006,p140.
[51] Ibid.,p96.

- **Modalité évaluative axiologique**

La notion « *renvoie à l'ensemble des opérations et des marques par lesquelles l'énonciateur exprime un jugement de valeur de type bon/mauvais (souhaitable/regrettable) […]* »[52]

Les éléments linguistiques qui expriment l'inscription de l'énonciateur et son positionnement peuvent porter une appréciation valorisante ou dévalorisante, favorable ou défavorable.

Ces marqueurs axiologique appartiennent aux catégories sémantique et pragmatique différentes selon le contexte citant à titre d'exemple : aimer, détester, bon, bien, mauvais, mal, normal, anormal…etc.[53]

Le schéma suivant résume les différentes classifications de la modalité proposées par Meunier et Darrault[54] :

[52] ZACKIEWIEZ, Agata, « Etude sur l'évaluation axiologique : présentation », université Paris-Sorbonne & Equipe 'Sens Texte Informatique Histoire'. [En ligne] http://www.cairn.info/revue-langue.Française-2014-4-page-5-htm . consulté le : 10/03/2018 à 15 :00h

[53] Safinaz, BÜYÜKGÜZEL. « *Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur* ». Synergie Turquie n° 4 , Université Hacettepe (Ankara) – 2011p139.. Disponible sur : https://gerflint.fr/Base/Turquie4/buyukguzel.pdf.

[54] Ibid. p 135.

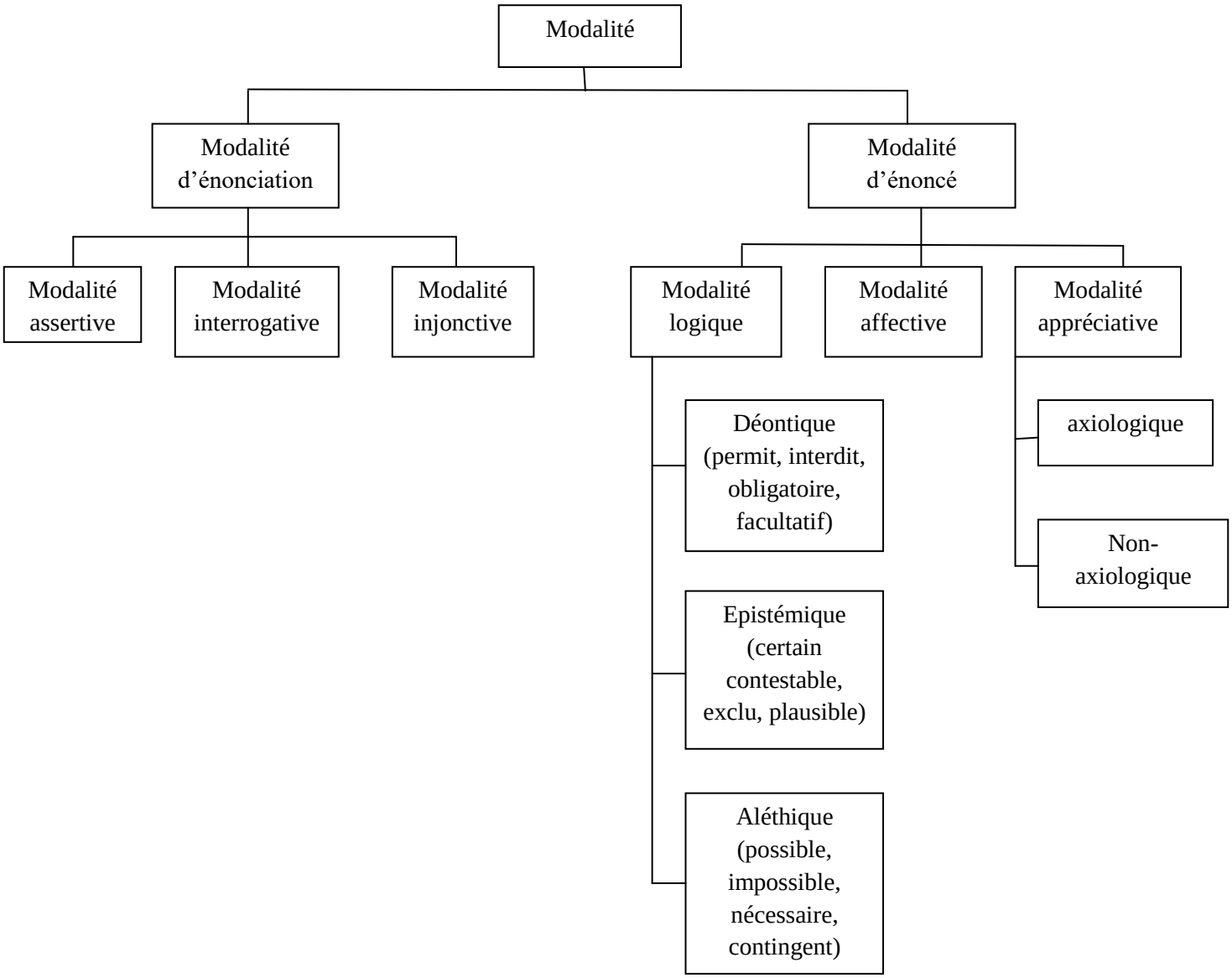

Schéma 1 : La classification de la modalité Meunier et Darrault

Autant dire que, les modalités d'énonciation forment un rapport entre le sujet d'énonciation et son interlocuteur tandis que, les modalités d'énoncé mettent en relation l'énonciateur et son énoncé.

De plus, un énoncé ne peut renfermer qu'une seule modalité d'énonciation autrement dit, un énoncé peut être soit déclaratif, soit interrogatif, soit impératif; et que deux de ces modalités d'énonciation ne peuvent pas coexister dans le même énoncé, alors que plusieurs modalités d'énoncé peuvent y être présentes.[55]

Aussi, il est important de noter qu'il existe d'autres expressions linguistiques de la subjectivité nous citons :

- **Les interjections** émotives expriment, à l'état brut, un sentiment plus ou moins vif du locuteur : Zut ! Fi donc ! Aïe ![56]
- **Les modes du verbe** peuvent exprimer l'attitude du locuteur vis-à-vis du procès. Par exemple :

  - l'indicatif évoque les modalités de certitude et de probabilité
  - le conditionnel réfère à la possibilité imaginaire, irréelle, éventuelle[57]

- **La ponctuation** peut exprimer, à l'écrit, diverses attitudes : appréciation et sentiments divers[58]

[55] Havva ÖZÇELEBİ , *La subjectivité dans l'enseignement du FLE*, Hacettepe Üniversitesi Eğitim Fakültesi Dergisi 32 [2007] 232-242.

[56] MARTIN, Giegel, JEAN CHristophe pellat & RÉNÉ Rioul , *Grammaire méthodique du français*. Paris. Puf, 1994. P978.

[57] CLAUDINE, Day, *Modalité et modalisation dans la langue*. Paris. L'Harmattan,2008, p 46.
[58] Op.cit. P979.

CHAPITRE II :

Présentation et analyse de corpus

A travers le chapitre précédent, nous avons exploré la base fondamentale pour l'élaboration du présent chapitre.

Comme nous l'avons noté dans le chapitre théorique, notre analyse consiste à faire sortir les marques modales qui signalent la prise en charge de l'énonciateur, étudiant rédacteur, dans son énoncé, tout cela dans le but de répondre à notre question de départ et pour confirmer ou infirmer notre hypothèse.

Dans ce chapitre, nous abordons la méthode d'analyse, ensuite nous présentons notre échantillon, puis nous abordons une description du corpus et de la méthodologie du travail pour entamer l'analyse par la suite.

II -1- Le choix de l'échantillon

Notre étude est réalisée au sein du Département des Lettres et de Langue Française de l'Université Kasdi Merbah Ouargla. L'univers (la population) renferme les étudiants de troisième année licence français(LMD) de l'année actuelle (2017/2018) qui sont au nombre de 159 étudiants. Ils sont repartis en quatre groupes, une quarantaine d'étudiants par groupe.

Dans le but de construire notre corpus, nous avons choisi au hasardement 20 dissertations réalisées par notre échantillon. La technique aléatoire pure est le procédé utilisé pour la détermination de notre échantillon. Cette technique repose sur le choix au hasard de la partie de l'univers, échantillon, qui sera effectivement étudié. Elle nous permet d'obtenir, sans aucune connaissance préalable des caractéristiques particulières de notre échantillon.

II-2 La présentation du corpus

Dans l'intention d'identifier les marques modales dans les productions écrites des étudiants, nous avons préparé un test écrit qui comporte la consigne suivante :

« Selon vous, le livre numérique peut-il remplacer le livre papier ? »

La consigne :

« Rédigez une dissertation dans laquelle vous développerez votre point de vue en vous appuyant sur des arguments. »

II -3 La description de la méthodologie

Notre étude est effectuée pour identifier les marques modales récurrentes dans les productions écrites des étudiants de troisième année licence français afin de déterminer à quel point les étudiants peuvent inscrire ces marques dans leurs écrits. Nous avons appuyé sur les exemples et les extraits tirés des copies pour repérer les indicateurs modaux de la présence du sujet d'énonciation (l'étudiant rédacteur).

Alors, notre méthode qui est essentiellement descriptive analytique est basée sur le repérage de marques modales qui signalent la présence de l'auteur (l'étudiant rédacteur) dans son produit.

II-4 L'analyse de corpus

Une lecture descriptive analytique des productions écrites, autrement dit, de dissertations produites par notre échantillon nous a permis de faire sortir les indicateurs qui marquent une responsabilité énonciative. En d'autres termes, la prise de position de l'énonciateur par l'emploi des outils linguistiques sous forme des traces modales.

En basant sur les exemples et les extraits tirés du corpus, nous avons relevé l'ensemble des traces qui marquent la présence de l'énonciateur dans son énoncé. Il est important de signaler que nous avons recopié les extraits tels quels avec les fautes commises.

II-4-1 La présence des déictiques de personne

Nous avons constaté que l'inscription de l'étudiant-énonciateur dans son énoncé se désigne par l'ensemble des marques déictiques personnels « je », « nous » et « on » et cela réfère à l'engagement de l'énonciateur ou sa prise de position. Ces pronoms présentent sa voix comme un énonciateur-rédacteur. Nous citons des exemples :

1- « *Alors, personnellement **j**'aime le livre en papier et **je** le vois [..]. **J**'adore l'odeur agréable des papier de livre* » (D[59] 08)
2- « ***Nous** posons la question suivante [...] » (D 20)*

[59] D= dissertation

3- *«[...], **On** doit lire ce livre devant un écran éléctronique. »* (D 10)

4- *« Personnelment **je** suis très attachée au papier […] , **on** peut compter les pages contrairement au livre numérique » (D 05)*

5- *« **On** a facilement remplacer l'un que l'autre […], **je** crois que le remplacement d'un livre numérique par un livre papier c'est ordinnaire […] »* (D 07)

6- *« **On** utilise pour lire et enrichir des informations, […] **je** préfère utiliser le livre papier […] **nous** organisons les informations dans notre cerveau. »* (D 10)

7- *« **On** estime que l'augmentation des prix des livres papier c'est le premier cause qui exclure d'acheter les livres [...]* » (D 11)

Nous présentons dans le tableau ci-dessus la présence de ces pronoms par dissertation.

Numéro de la dissertation	**Les pronoms personnels**		
	Je	**Nous**	**On**
D 01	-	-	+
D 02	-	-	+
D 03	+	-	+
D 04	-	+	-
D 05	+	-	+
D 06	+	-	-
D 07	+	-	+
D 08	+	-	-
D 09	+	-	+
D 10	+	+	+
D 11	-	-	+
D 12	-	-	+
D 13	-	-	+
D 14	-	-	+
D 15	-	-	+
D 16	-	-	+
D 17	+	-	+
D 18	+	-	+
D 19	+	-	+

D 20	-	+	-

Tableau 1: la présence des déictiques personnels par dissertation

D'après le tableau figuré plus haut, nous constatons qu'il y a une hétérogénéité d'emploi des trois déictiques cités auparavant. 10% utilisent le pronom « je » et « nous », 40% d'eux utilisent le « on ». Nous remarquons aussi l'emploi des deux ou de trois pronoms , soit 35% utilisent le « je + on ». 5% alternent entre « je+nous+on ». (voir les extraits ci-dessus)

Dans le graphique ci-dessous, nous représentons la fréquence des déictiques personnels dans les productions écrites analysées, d'après les résultats obtenus nous remarquons une fréquence remarquable du pronoms indéfini « on ».

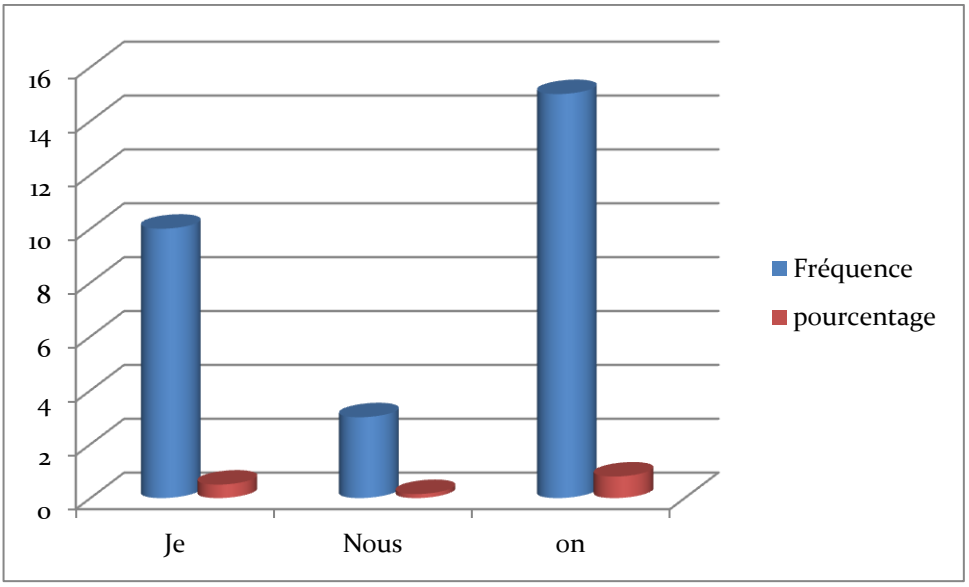

Figure 1 : La fréquence des déictiques personnels

Le texte argumentatif est subjectif par sa nature. Le rédacteur donne ses opinions et ses points de vue en s'impliquant personnellement. Alors c'est la subjectivité donc il s'exprime par un « je » ou même par un « nous ».

Le premier pronom de singulier « je » témoigne de la prise en position de l'énonciateur sur ce qu'il énonce. Il représente celui ou celle qui parle. Dans les exemples repérés, le « je » donne plus d'appréciation. Ce pronom exprime une implication personnelle, l'étudiant parle à son propre nom.

Le pronom de la première personne du pluriel « nous » a une forme essentiellement ambigüe . Nous en avons pu dégagé deux :

1/ le premier, si certains considèrent que la production en question est une forme d'un travail universitaire par conséquence ils utilisent ici le « nous » de modestie pour parler au nom des spécialistes et des chercheurs.

2/ le seconde il s'agit de « nous » collectif : c'est-à-dire ce n'est pas une multiplication d'objets identiques, mais une jonction entre « je » et « nous – je » : nous entant que des étudiants de 3ème, nous pouvons dire que…etc.

Quant au pronom « on », nous avons remarqué qu'il est employé pour :

1/ s'impliquer personnellement comme le montre l'extrait (03)

2/ parfois le « on » n'est pas une marque par laquelle l'étudiant se désigne (voir l'extrait 07). En effet, l'étudiant rapporte des propos dont il ignore l'auteur ou la source. Il s'agit des informations recueillies grâce aux médias ou la lecture des revues ou des journaux.

D'après le tableau et le graphique présenté précédents, nous avons constaté une manifestation massive de pronom « on» et cela peut être dû à la non respect ou la méconnaissance de la norme d'utilisation adéquate des marques personnelles, ou bien un problème de confusion. L'étudiant-rédacteur fait recours à ce pronom pour s'effacer et ne pas assumer la responsabilité de ses propos tout seul .

II-4-2 Les modalités d'énoncé

Nous avons procédé à un relevé exhaustif de tous les modalités d'énoncé dans les 20 dissertations. Puis nous avons calculé la fréquence de chaque terme exprimant un type de ces modalités dans l'ensemble des dissertations.

II-4-2-1 Modalités épistémiques

Le tableau suivant regroupe les modalités épistémiques que nous avons relevé de notre corpus :

	Les occurrences des modalités épistémiques	
	occurrence	**Exemple (extrait de corpus)**
Des verbes d'opinions	**5**	**1-** *« Je* ***crois*** *que le replacement d'un livre numérique par un livre papier c'est ordinaire […] » (*croire) (D 07) **2-***«Je* ***pense*** *que le livre numérique est plus utilisable […]» (*penser) (D 09) **3-***« je* ***vois*** *qu'il ne le remplace jamais .»* (voir) (D 08) **4-**« *je* ***pense*** *que le livre numérique a remplacé le livre papier* » (D 05) **5-**« *nous* ***croyons*** *que les jeunes favorisent le livre numérique ou lieu d'un livre papier* » (D 04)
Des locutions impersonnelles	**2**	**1-***« D'abord,* ***c'est vrai que*** *le livre numérique est utilisable [...] »* (D 18) **2-« *C'est vrais que*** *le livre papier a son charme […] »* (D13)
Des adverbes modalisateurs	**9**	**1-** *«On peux (peut)* ***tout simplement*** *le télécharger sur internet. »* (D 16) **2-«***On peux (peut) dire que* ***vraiment*** *le livre numérique a remplacé le papier »* (D 17) **3-**« *On a* ***facilement*** *remplacer [...] »* (D18) 4-*«* ***Serieusement*** *on ne peut pas choisire entre*

		les deux » (D14)
Group propositionnel d'opinion	**7**	**1-«** ***A mon avais,*** *je pence que le livre numérique ne remplace jamais le livre papier »* (D 09) **2-**« ***Pour moi,*** *je préfère le livre papier »* (D 06) **3-**« ***Selon moi*** *il y a pas assez de place pour faire une tel comparaison entre ces deux genres »* (D12)

Tableau 2 : Les occurrences des modalités épistémiques

Après le repérage des extraits contenant les expressions qui énoncent cette modalité nous avons remarqué :

- 4 occurrences des verbes qui renvoient à une opinion ou un point de vue sont conjugués avec la première personne de singulier « je » et un seul verbe avec la première personne du pluriel « nous ».
- L'utilisation fautive de locution verbale. On dit « c'est vrais que.. » à l'oral mais à l'écrit, on dit « il est vrais que… ».
- L'étudiant-rédacteur exprime ses avis explicitement en utilisant des groupes propositionnels d'opinion . Ces derniers indiquent sa prise en position énonciative.

II 4-2-2 Modalités déontiques

La modalité déontique se manifeste par l'expression de la volonté, du devoir, de la nécessité, du conseil.

Nous constatons qu'il y a plusieurs occurrences des modalités déontiques de « pouvoir » ,32 occurrences. Aussi, 4 occurrences de « devoir » et 3 occurrences de « falloir ».

	Les occurrences des modalités déontiques

Les auxiliaires modaux	Occurrence	Exemple (extrait de corpus)
Devoir	**4**	**1-«** *On* ***doit*** *consulter [...] »* (obligation) (D 18) **2-**« *L'être savant* ***doit*** *y avoir un certain niveau »* (D 14) **3-**« *on* ***doit*** *lire ce livre [...] »* (obligation) (D 20) **4-«** *Il* ***doit*** *feuillter les pages [...] »*(obligation) (D 03)
Pouvoir	**32**	**1-**« *Nous* ***pouvons*** *dire que [...]*» (D04) **2-**« *Il ne* ***peux*** *jamais le remplacer »* (D02) **3-**« *On peut le perdre* » (D16) **4-**« *On ne* ***peut*** *pas la trouver »* (D11) **5-**« *On peut pas dire que [...] »* (D 09)
Falloir	**3**	**1-«** *Il* ***faut*** *que […] »*(D 19) **2-** « *Il* ***faut*** *insister sur […] »* (D01) **3-«** *Il va* ***falloir*** *d'établir »* (D 05)

Tableau 3 : Les occurrences des modalités déontiques

Les auxiliaires modaux permettent à l'étudiant-énonciateur d'exprimer ses points de vue et ses opinions en indiquant par exemple ce qu'il faut faire ou non, ce qu'il doit faire ou non.

II 4-3 Modalités affectives et appréciatives

L'ensemble des termes (nom, verbe, adverbe, adjectif) qui traduisent une évaluation ou un jugement de l'énonciateur.

II 4-3-1 Adjectifs affectif

- **L'adjectif important**

Nous avons relevé 4 occurrences de modalité affective par l'emploie de l'adjectif « important » :

1- *« La lecture joue un rôle très* ***important*** *dans notre vie [...] »* (D 01)

2- *« Le livre est un moyen très* ***important*** *pour apprendre [...] »* (D 18)

3- *« pour conclure, le livre numérique ne peut pas remplacer le livre papier, ce dernier est très* ***important*** *[...] »*(D 16)

4-*« il est vraiment* ***important*** *pour moi. »* (D 06)

- **L'adjectif meilleur**

Il y a 5 occurrences de l'adjectif « meilleur »

1- *« […] mais le livre en papier reste toujours* ***le meilleur*** *choix […]»* (D 18)

2- *« le livre est* ***le meilleur*** *compagnon […] »* (D 13)

3- *« sans doute, le livre est* ***le meilleur*** *ami. »* (D 14)

« le livre papier reste ***le meilleur****. »* (D 14)

4- *« On peut pas dire que le livre numérique c'est* ***le mieure*** *[...] »* (D 09)

- **D'autres adjectifs**

Nous avons relevé une seul occurrence de l'adjectif « agréable » et une pour l'adjectif « précieux » :

1- *« J'adore l'odeur **agréable** des papier(s) de livre[...] »* (D 08)

2- *« […] la valeur de ce moyen **précieux** […] »* (D 12)

Nous avons constaté que les adjectifs employés fonctionnent comme des adjectifs ''passe partout'' . Cela indique la non richesse du bagage linguistique chez les étudiants.

II 4-3-2 Les adverbes

Nous avons repéré aussi l'occurrence de l'adverbe « très » . Nous citons les exemples suivants :

1- *« La lecture joue un rôle **très** important dans notre vie [...] »* (D 01)

2- *« Le livre est un moyen **très** important pour apprendre [...] »* (D 18)

3- *« pour conclure, le livre numérique ne peut pas remplacer le livre papier, ce dernier est **très** important [...] »* (D 16)

4- *« Je suis **très** attachée au papier. » (*D 05)

II 4-3-3 Verbes

De plus, nous avons relevé des traces énonciatives sous forme des verbes exprimant un avis personnel de l'étudiant-scripteur.

Nous avons remarqué 8 occurrences du verbe « préférer », une seul pour le verbe « détester » et deux occurrences pour le verbe « aimer »

1-*« nous, les jeunes, **préféront** le livre numérique »* (D 04)

2-*« pour mon, je **préfère** les livres de pauche . »* (D 05)

3-*« personnellement, je **préfère** le livre en papier »* (D 06)

4-« […]mais ça veut dire pas que je le **déteste** mais je **préfère** les versions en papier »(D 17)

5-*« j'**aime** regarder, lire et relire [...] »* (D 05)

« j'**aime** les marques de pages. » (D 05)

II 4-3-4 Nom

Un autre exemple d'un nom évaluatif qui exprime une évaluation quantitative, c'est présenté dans l'exemple suivant :

1- *« On remarque que **la magerité** d'utilisateur de l'internet utilise les livres numérique »* (D 01)

II-4-3 La modalité d'énonciation (modalité phrastique)

Nous avons vu dans le volet théorique de notre travail que la modalité d'énonciation renvoie aux différents types de phrase : assertif (déclaratif), interrogatif, l'injonctif. Commençons d'abord par :

a) La modalité assertive

Selon nous, le sujet demandé motive les étudiants à produire des dissertations en donnant leurs points de vue en s'appuyant sur des arguments. En effet, les productions écrites portent des informations donc elles contiennent des phrases assertives (déclaratives). Cette modalité est dominante dans les productions écrites. Nous citons les exemples suivants :

1- *«À nos jour, la majorité des lecteurs favorisent les livres en forme numérique à la place d'un livre papier.»* (D 01).
2- *« Pour conclure, le livre numérique ne peut pas remplacer le livre papier»* (D 06)
3- *«Selon moi, je préfère la lecture via les livres en papier »* (D 19)

b) La modalité interrogative

Le rédacteur demande une information ou une affirmation sous forme des interrogations (phrase interrogative) : Ce type nous l'avons vu dans les problématiques formulées dans les introductions. Toutes les interrogations sont une reprise de la question :

«Est-ce que le livre numérique peut remplacer le livre papier ? »

c) La modalité injonctive

Quand au type injonctif ou impératif, il sert à agir sur l'interlocuteur. Plusieurs nuances peuvent marquer ce type: ordre, conseil, souhait, demande. L'emploi de ce type est nul dans toutes les dissertations.

II-4-4 La négation

Selon le dictionnaire électronique Larousse, la négation est un mot ou group de mots qui sert à nier.[60]

La négation peut être considérer comme une modalité, c'est-à-dire le reflet d'une attitude d'un jugement de l'énonciateur vis-à-vis de l'énoncé.[61]

En analysant notre corpus, nous avons constaté que certaines productions contiennent des négations. Les expressions de négation usuelles sont : ne..…pas (10 occurrences) , ne….jamais(11 occurrences). Citons les exemples suivants :

1-*«Il **ne** peux **jamais** le remplace).»* (D 02)

2- *« le livre nimerique est plus outile que le livre papier mais il **ne** peux **jamais** le remplace »* (D 02)

3- *« pour conclure le livre numérique **ne** peut **pas** remplacer le livre papier »*(D 16)

[60] Dictionnaire Larousse disponible sur : www.larousse.fr

[61] Nacéra, CHEDRI, l'utilisation de la négation en français cas des étudiants du département de français de l'université de setif, Mémoire de Magister, universite FERHET ABBAS-SETIF-, 2008\2009. Disponible sur : www.univsetif2.dz/images/PDF/magister/MLF9.pdf

4- *«On **ne** les trouvent (trouve) **pas**»* (D 11)

Conclusion

En guise de conclusion, il convient de retracer les grandes lignes qui décrivent les principes de notre travail de recherche. D'abord, nous avons fixé le sujet qui a accroché notre réflexion dont l'intitulé est : Les marques modales dans les productions écrites des étudiants de 3émè année licence du département de lettres et langue française Université Kasdi Merbah Ouargla promotion 2017/2018.

Cette étude a été problématisée comme suit : Quelles sont les marques modales auxquelles les étudiants font recours dans leurs dissertations? Pour répondre à cette question, nous avons suggéré que les marques figurées dans les productions des étudiants rédacteurs seront différentes d'une copie à une autre.

Tout au long de cette recherche, notre préoccupation a été consacré à l'identification des marqueurs modales récurrentes dans les productions écrites des étudiants.

Nous avons commencé par un éclaircissement des concepts fondamentaux autour desquelles s'est articulé notre étude tels que : la théorie de l'énonciation, l'énonciateur, l'énoncé, la subjectivité linguistique, les marques de subjectivité…etc.

À l'issue de l'analyse que nous avons effectué sur les productions écrites réalisées par les étudiants de 3ème année licence français université Kasdi Merbah Ouargla, promotion de l'année actuelle 2017/2018, nous avons récolté les résultats suivants :

1- Cette étude nous a permis de montrer que les marques de subjectivité, notamment, les marques modales sont des outils linguistiques permettant l'inclusion de l'énonciateur dans son énoncé et il se dévoile à travers ces traces en évoquant ses points de vue et ses avis.
2- Il apparaît aussi que chaque étudiant a sa façon de se mettre en scène, de s'inscrire dans son produit par le recours à des marques modales différentes.
3- les étudiants-énonciateurs, dans leurs productions se manifestent à travers une variation des modalisateurs. Ce que nous indique que les indices modaux qui relèvent de la prise de position de l'étudiant rédacteur varient d'un étudiant à un autre.

D'ailleurs, nous avons pu relever les marques les plus récurrentes de notre corpus d'étude telles que : les déictiques personnels «je», «nous» et «on», et nous avons constaté une manifestation massive de pronom « on », certains verbes modaux comme : préférer, aimer,

pouvoir, falloir, devoir. Des adjectifs et des adverbes citons à titre d'exemple : très, selon moi, personnellement, vraiment, à mon avis. Nous avons remarqué le peu fréquence de ces marques dans les productions écrites des étudiants.

Pour favoriser l'usage de ces marques par les étudiants, nous proposons de renforcer et encourager la pratique du débat tout au long du parcours d'étude.

Au terme de cette analyse qui porte sur l'identification des marques modales dans les productions écrites des étudiants de 3eme année licence français université Kasdi Merbah Ouargla promotion 2017/2018, notre hypothèse se trouve confirmée celle des marqueurs modales sont variées d'un étudiant à un autre et notre objectif principal de ce travail est atteint.

En fin, notre recherche est une initiation pour d'autre travaux porte sur le processus de modalité. Nous souhaitons qu'elle aidera des futurs chercheurs dans notre domaine sciences du langages.

Références bibliographiques

OUVRAGES

1- BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale*, Tome 1 et 2, Gallimard. Paris, 1974.

2- DAY Claudine. *Modalité et modalisation dans la langue*, Paris, L'Harmattan. 2008.

3- ERRAMI Abdelouahhab, *Les genres journalistiques les clés de l'information professionnelle*[enligne].ISESCO.2016.Disponiblesur :https://www.isesco.org.ma/fr/.../cles_information_professionnelle_journalistique.pdf

4- *KURKUM Ece, ONURSAL Irem, Pour comprendre et analyser les textes et les discours*, Harmattan. 2009.

5- MAINGUENEAU Dominique, *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan. 1986.

6- , *Les termes clés de l'analyse de discours*, Edition Seuil. 1996.

7- , *L'énonciation en linguistique Française*, Hachette livre. Paris, 1999.

8- KERBRAT-ORCCHIONI Catherine, *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin. 2006.

9- RIEGEL Martin, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.

Mémoires

1- AGA ENGELSEN Isabell. *Le verbe modal devoir et la modalité déontique dans le discours portant sur le changement climatique*(Mémoire de master). Université de Bergen, 2014.

2- BENMANSOUR, Hadjer, *Le positionnement énonciatif dans le discours journalistique : entre engagement et effacement : cas de la chronique « pousse avec eux » et « point zéro »*, Université Abou-Baker Belkayad Tlemcen, Mémoire de Master, 2014/2015. Disponible sur : http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/8009/1/benmansour-hadjer.pdf

3- BOUZNADA Nouha. *Les pratiques scripturales en classe de FLE. La dissertation en question. Cas des étudiants de 2ème année licence du département de français l'université de Kasdi Merbah Ouargla*(Mémoire de Master en sciences du langage et sémiologie de la communication). Ouargla : Université Kasdi Merbah , 2014/2015.

4- CHEDRI, Nacéra, *l'utilisation de la négation en français cas des étudiants du département de français de l'université de setif*, université FERHET ABBAS-SETIF-Mémoire de Magister,2008\2009.Disponible sur : www.univsetif2.dz/images/PDF/magister/MLF9.pdf

5- MALKI Naima. *l'énonciation et l'enseignement apprentissage du FLE en Algérie : cas du manuel scolaire de 3ème année scolaire*.(Mémoire de master en sciences du langage et sémiologie de la communication). Ouargla : Université Kasdi Merbah,2014/2015.

6- SMAIL Lamia. *La figure de l'auteur entre la subjectivité énonciative et l'objectivité discursive dans les articles scientifiques, cas de Synergie Algérie*.(Mémoire de master en sciences du langage et sémiologie de la communication).Ouargla : Université Kasdi Merbah ,2013/2014.

7- RAHMOUNE Noureddine. *Analyse de l'activité énonciative dans la chronique "Pousse avec eux" se HAKIM LAALAM.(Mémoire de Magister en sciences du langage). Biskra : Ecole Doctoral de Français Antenne de,2014/2015,p40.Disponible sur :* thesis.univ-biskra.dz/1446/1/Franc_m2_2015.pdf.

8- Hakim Abla. *Etude discursive et comparative de la subjectivité dans la presse écrite algérienne d'expression française, pendant la campagne électorale 'avril 2009 ; dans les éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran.(Mémoire de Magister en sciences du langage).Souk Ahras : Université Mohamed Cherif Massaadia* ,2012/2013.

ARTICLES

1- AGATHE Cormier. « Entre subjectivité et historicité, le rôle du nom propre dans la construction de l'identité personnelle ». Disponible sur : http://www.revue-interrogations.org/Entre-subjectivite-et-historicite.

2- BÜYÜKGÜZEL Safinaz. « *Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur,* ». In Synergie Turquie n° 4 , Université Hacettepe, disponible sur : https://gerflint.fr/Base/Turquie4/buyukguzel.pdf.

3- ÖZÇELEBİ Havva. « *La subjectivité dans l'enseignement du FLE,* Hacettepe Üniversitesi Eğitim Fakültesi Dergisi » 32 [2007] 232-242, disponible sur : http://www.efdergi.hacettepe.edu.tr/yonetim/icerik/makaleler/594-published pdf

4- ZACKIEWIEZ Agata. « Etude sur l'évaluation axiologique : présentation », université Paris-Sorbonne & Equipe 'Sens Texte Informatique Histoire' ». [En ligne] http://www.cairn.info/revue-langue.Française-2014-4-page-5-htm .

DICTIONNAIRES

1- 1-DUBOIS, Jean et el. *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002.
2- dictionnaire de petit LAROUSSE illustré, 2009.
3- Dictionnaire électronique LAROOSSE disponible sur : www.larousse.fr

WEBOGRAPHIE

1- www.universalis.fr/encyclopedie/enecé-linguistique/
2- http://cb-lycee.blog4ever.com/les-deictique,
3- www.clg-monet-magny.ac-versailles.fr/IMG/pdf/La_modalisation.pdf,
4- http://reseau-crem.lacsq.org/projet/genres.pdf
5- http://pratiques-cresef.fr/p094_ad1.pdf,
6- www.ilcs.ac.ma/ilcs/news/news_1645.doc
7- -PREDESCU,Elina. Discours et langage journalistique [en linge]. 2011. Disponible sur : www.diacronia.ro/indexing/details/A20429/pdf
8- http://www.gestionorienteeverslimpact.org/tool/%C3%A9chantillonnage-al%C3%A9atoire
9- http://www.analyse-du-discours.com/les-modalisateurs

Annexes

Annexe 01 : Liste des figures et des tableaux

Schéma 1 : La classification de la modalité Meunier et Darrault 26

Figure 1 : la fréquence des déictiques personnels 32

Tableau 1: la présence des déictiques personnels par dissertation 32
Tableau 2 : les occurrences des modalité épistémiques 35
Tableau 3 : les occurrences des modalités déontiques 36

Annexe 02 : Le test proposé aux étudiants

Nom et prénom	
Groupe	
Niveau	

Sujet :

« Selon vous, le livre numérique peut-il remplacer le livre papier ? »

Rédigez une dissertation dans laquelle vous développerez votre point de vue en vous appuyant sur des arguments.

Réponse :

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

Annexe 03 : Quelques dissertations

Nom et prénom	
Groupe	01
Niveau	3 A' LMD

Sujet :

« Selon vous, le livre numérique peut-il remplacer le livre papier ? »

Rédigez une dissertation dans laquelle vous développerez votre point de vue en vous appuyant sur des arguments.

Réponse :

Un livre se définit comme un ensemble de textes rédigés en pages et destinés à être lus. A cet effet, deux types des livres existent : numérique et papier. Le livre numérique, avec le developpement technologie, a connu une forte impulsion contraire à la version classique dite livre papier. Les jeunes, pour ne pas dire tout le monde, préfère le livre version numérique parce qu'ils le trouvent confortable à leur époque. Celà est-il suffisant de dire que le livre numérique peut-il remplacer le livre papier ? Autour de cette problématique, nous organiserons nos points de vue en nous appuyant sur des arguments.

Le livre numérique et le livre papier ont une chose en commun, C'est destiné à être lu selon le besoin du lecteur. Certaines personnes préfèrent le livre numérique, C'est le cas actuel de notre génération appelée « génération moderne ». Avec l'apparition des « smartphones » nous, les jeunes, préféront le livre numérique. D'abord, il est facile de le transporter avec nous. Ensuite, nous pouvons faire la lecture où que nous soyons et quand nous voudrions. En plus le livre numérique ne coûte pas cher et C'est facile de le partager avec nos collègues.

Et enfin, le livre numérique est disponible et accessible à tout moment sur internet.
Malgré les avantages que nous avons cités, le livre ~~le~~ numérique ne peut pas remplacer le livre papier. Tout d'abord en cas de panne de machine utilisée, nous ne pouvons pas avoir accès à ce document. Ensuite, du point de vue sanitaire, le livre électronique peut causer une maladie sanitaire; plus on pratique la lecture pendant, plus on devient malade de vision lentement. Et enfin, le livre numérique n'est pas destiné à tout le monde.

En somme, nous pouvons dire que le livre numérique peut envahir le livre papier mais jamais le remplacer. ~~Le~~ La version authentique reste authentique.

Nom et prénom	
Groupe	G : N. 3
Niveau	3ème année fr. L.

Sujet :

« Selon vous, le livre numérique peut-il remplacer le livre papier ? »

Rédigez une dissertation dans laquelle vous développerez votre point de vue en vous appuyant sur des arguments.

Réponse :

Le livre numérique est un livre qui a des mêmes façons d'application et des termes qu'on a trouvé dans un livre ordinaire mais un petit changement que l'autre. Le livre papier est un livre qui contient des termes et des paragraphes rédigent au niveau de ce livre. Donc, peut-on remplacer un livre numérique par un livre papier ? On abandonne des éléments différents.

L'utilisation d'un livre numérique qui peut manquer l'acheter d'un livre papier s'on a trouve pas, c'est à dire tu peux télécharger sur le téléphone et son utilisation automatif, mais la différence entre ces deux qui celui on n'a vu pas la version et la date de publication. D'ailleurs, que celui contient premièrement la page de garde le nom de l'auteur etc. On a facilement remplacer l'un que l'autre parce que ces deux livres qui contient même thème et même écriture et même concept.

je crois que le remplacement d'un livre numérique par un livre papier ~~ne~~ c'est ordinaire parce que ne fait ~~pas~~ ~~aucun~~ aucun obstacle et facilement de lire.

Nom et prénom	
Groupe	02
Niveau	3ème année.

Sujet :

« Selon vous, le livre numérique, peut-il remplacer le livre papier ? »

Rédigez une dissertation dans laquelle vous développerez votre point de vue en vous appuyant sur des arguments.

Réponse :

Le livre est un document écrit, composé de page, il est écrit par un auteur pour être relit par des lecteurs, il a deux formes numérique et livre en papier. Dans le passé, les gents connaissent seul les livres en papier mais avec les developpements de la technologie en remarque la présence et la dominance de ce deuxième type qui est le livre numérique. La question qui se pose, est ce que le livre numérique peut il remplacer le livre en papier ? pour répondre à cette question il va falloir établir une liste de arguments.

Le livre numérique ne peut jamais remplacer le livre en papier. premièrement, personnelement je suis très attaché au papier et à l'odeur de papier, j'aime les marques de pages, j'aime regarder, lire et relire la première page et le titre.

Aussi, le livre en papier, on peut le voir concrètement, on peut compter les pages, contrairement au livre numérique.

deuxièmement, les livre papiers ont l'avantage d'avoir une durée de vie plus longue que celle des livres numériques, et aussi il peut prendre une place dans ma bibliothèque.

troisièmement, on peut faire le choix parmi les livres papiers parcque il y a plusieurs maison, plusieurs éditions, pour moi je préfère les livre de poche, et même on peut laisser des traces sur les feille en colorant et en écrivant.

En guise de conclusion, le livre numérique n'a pas encore tué le livre papier. et il ne peut jamais le remplacer, il reste toujours un document important et pertinent par rapport au numérique

Nom et prénom	
Groupe	03
Niveau	3ème année

Sujet :

« Selon vous, le livre numérique peut-il remplacer le livre papier ? »

Rédigez une dissertation dans laquelle vous développerez votre point de vue en vous appuyant sur des arguments.

Réponse :

Lire un livre est un voyage dans le monde. Le livre est un document, considéré comme moyen d'apprentissage et qui comporte soi un savoir, histoire, information.....
Aujourd'hui, et avec le developpement de la technologie, le livre en papier risque d'être remplacer par un autre qui est numérique. Ce dernier rend la vie du lecteur plus facile.
D'abord, le livre numérique est un moyen d'économisation. Au lieu d'acheter un livre en papier qui cout chere, on peuse tout simplement le télécharger sur internet sans payer.
Ensuite, il nous facilite sa portation car généralement les livres papiers pèsent beaucoup comme les dictionnaires, mais le livre numérique est instalé sur ton téléphone portable ou tablette qui sont généralement avec nous dans notre poche.
Et enfin, la disponibilité des livres, ca veut dire qu'on peux trouver n'importe quel livre sur internet et le télécharger facilement, par exemple des romans étranges qui sont pas disponibles dans notre bibliothèque en version papier.
En conclusion, on peux dire que vraiment le livre numérique a remplacé le papier grâce à ses avantages, mais malgré ca il ne l'empeche pas d'avoir des inconvénions.

Résumé

Dans ce travail , nous intéressons à étudier l'inscription de l'étudiant-énonciateur dans son énoncé par le processus de modalité. Cette modalité se manifeste par plusieurs formes linguistiques. Donc, le présent travail ce propose d'étudier les marques modales dans les dissertations des étudiants de 3ème année licence du département de lettres et de langue française promotion 2017/2018. Afin d'atteindre notre objectif, nous nous basons sur une problématique qui s'articule autour l'identification des marques modale auxquelles les étudiants font recours dans leurs dissertations. Nous suivons la méthode descriptive analytique, où nous essayons de repérer les marques récurrentes dans les dissertations.

Mots-clés :étudiant-énonciateur- énoncé- marques modales- dissertation.

الملخص

في هدا العمل نحن مهتمون بدراسة تسجيل الطالب المتكلم في لفظه والتى تقوم على آليات لغوية كثيرة لدا فان هدا العمل الحالي يقترح دراسة هده العلامات في مقال طالب سنة 3 ليسانس لقسم اداب ولغات فرنسية دفعة 2018/2017 . لبلوغ هدفنا ,اعتمدنا على الاشكالية التى تدور حول تحديد هده العلامات التى يستخدمها الطلاب في مقالاتهم. بإتباع الطريقة الوصفية التحليلية أين حاولنا تحديد العلامات المتكررة في المقالات.

الكلمات الدالة :*الطالب* المتكلم - اللفظ - علامات - مقالة

Summary

In this research we are interested in studying the inscription of the enunciator in his/her production of statement by the modality process. The latter appears through several linguistic forms. So, the present work this proposes to study the modal marks in the dissertations of the 3rd year students license of the department of letters and French language promotion 2017/2018. In order to reach our aimes, we rely on a problematic that revolves around the identification of the modal brands that students use in their statement. We follow the analytic descriptive method, where we try to identify the recurring marks in the dissertations.

Key words : *student*-enunciator – statement – modal sign – essay.